



Bulletin Municipal d'ORTAFFA

Infos & actualités de la commune d'Ortaffa

mairie-ortaffa.fr

LA FESTA MAJOR D'ORTAFFA : LE VILLAGE EN FÊTE, LE 10 ET 11 SEPTEMBRE



FESTA MAJOR
d'ORTAFFA



Sommaire

- Sécurité routière
- Démoustication
- Rentrée scolaire
- Assistantes maternelles
- Travaux non autorisés
- Parking du Souvenir
- Fête d'Ortaffa
- Concours phyto
- Photos Wikipédia
- Baignade interdite
- Théâtre de l'Olibède
- Club Amitiés Loisirs
- Camirando
- Les Petits Doigts d'Ortaffa
- Ambiance d'ateliers
- Plaisir music 66
- Yoga
- L'alberienne
- Club informatique
- Anciens combattants
- Que es això?

**SOYEZ SECS
AVEC LES
MOUSTIQUES**



DÉMOUSTICATION

Limiter la prolifération des moustiques tigres



L'ALBÉRIENNE

Continue ses actions piscicoles

BAIGNADE INTERDITE

Rappel de sécurité



CONCOURS PHOTOS

Quand la nature vient embellir le village

Concours Photo

Nombreux lots :
week-end,
sorties nature,
nichoirs, ...

Ouvert jusqu'au
1^{er} Octobre 2016



"Mauvaises herbes" ?
Quand la nature vient
embellir la ville...



Sécurité routière

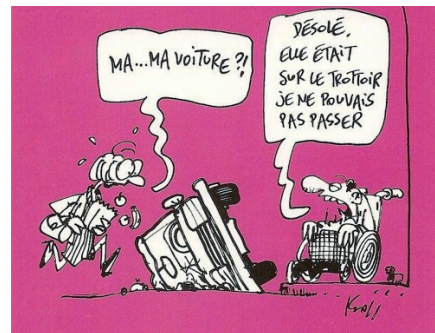
Sensibiliser chaque usager

La Mairie souhaite sensibiliser chaque usager de la voie publique aux dangers de celle-ci, aux devoirs de chacun de respecter les règles de sécurité routière ainsi que celles du partage du domaine public.

ARTICLE 1ER - «PRIORITE AUX PIETONS»

« Le conducteur «doit, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation. Il doit notamment faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables»(article R 412-6 du code de la route). »

Et rappelez vous que « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres »....



Automobilistes / Cyclomotoristes / Motocyclistes

Tenez compte des usagers plus vulnérables que vous.

L'agglomération est un espace de circulation et un lieu de vie où différents usagers se côtoient quotidiennement. Tour à tour automobiliste, cycliste, piéton, etc., chacun doit s'adapter aux conditions spécifiques de circulation des uns et des autres. La sécurité des déplacements dans notre village demande à ce que chacun se conforme au Code de la route, et que les usagers se respectent mutuellement :

- Cédez le passage aux piétons lorsqu'ils traversent sur la chaussée et ralentissez à l'approche des passages piétons.
- Adaptez votre vitesse en fonction des usagers rencontrés, du lieu traversé et des circonstances climatiques.
- Écartez-vous d'au moins un mètre des trottoirs, des vélos et des bus à l'arrêt.
- Restez particulièrement vigilant aux abords des arrêts de bus : des piétons peuvent en surgir.
- Contrôlez dans vos rétroviseurs extérieurs et en tournant la tête qu'il n'y a pas d'autres usagers avant de descendre du véhicule. Attention à l'ouverture des portières.
- Pensez à la gêne que vous occasionnez et aux dangers que vous représentez en stationnant sur les trottoirs, arrêts de bus, passages piétons ou sur les bandes, pistes et doubles-sens cyclables.

Les enfants

Dans la rue, les enfants sont particulièrement vulnérables. En raison de sa petite taille, l'enfant peut se trouver dissimulé aux yeux des usagers de la route, par des véhicules en stationnement. En outre, l'enfant ne dispose ni du même champ visuel, ni de la même conscience de son environnement que l'adulte (difficulté à évaluer les distances, à distinguer la vitesse des véhicules, incapacité à identifier les signaux sonores du danger, etc.).

Pour l'automobiliste, la règle essentielle consiste à respecter les limitations de vitesse, de manière à pouvoir anticiper les attitudes imprévisibles des enfants.

Commencez dès l'âge de 3 ans l'apprentissage de la circulation, dans la rue, au quotidien, par l'observation. Expliquez de manière pédagogique les règles à observer :

- Emprunter les passages protégés,
- Traverser lorsque le feu est vert pour les piétons,
- Vérifier que les véhicules sont arrêtés avant de traverser,
- Ne pas courir, etc.

Montrez l'exemple.

Tant que les enfants n'ont pas assimilé ces règles de prudence, surveillez-les et accompagnez-les.

Retrouvez toutes les infos sur le site : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/conseils-pour-une-route-plus-sure/>

Démoustication

Limiter la prolifération des moustiques tiges

Devant la prolifération de moustiques dans certaines zones du village, la commune d'Ortaffa a adhéré l'an dernier à l'EID (Entente Interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen), géré par le Conseil Départemental, afin de bénéficier des campagnes préventives de traitement et d'information.

Pour limiter la prolifération des moustiques, et en particulier des moustiques tiges, la première des précautions à prendre est de **supprimer les eaux stagnantes**. Il faut éliminer les lieux de ponte et de développement des larves en supprimant tous les endroits où l'eau, propre ou sale, reste en permanence.



Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) n'est pas grand, moins de 7 mm, mais il pique de jour comme de nuit, et **peut transmettre deux virus : la dengue et le chikungunya**.

Vivant à proximité des habitations, il pond juste au-dessus du niveau d'eau de n'importe quel récipient, même tout petit.



La moindre élévation de ce niveau d'eau provoque l'éclosion de ses œufs. **80 % de ses gîtes larvaires se trouvent au sein des domiciles privés.**

Il n'existe pas de traitements insecticides préventifs en avant saison.

La seule méthode efficace, est de surveiller les eaux stagnantes et d'enlever des jardins, des cours, des balcons, etc. tout récipient susceptible de retenir les eaux de pluie ou d'arrosage:

- seaux, vases, soucoupes.
- fûts et citernes.
- écoulements de gouttières.
- pneus, boîtes de conserve.
- et tout petit réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvert.

Si en cours de saison, de mai à novembre, on ne peut pas supprimer ces récipients, il faut les fermer le plus hermétiquement possible à l'aide d'une moustiquaire ou les vider régulièrement tous les deux ou trois jours.

Remplacer l'eau dans les coupelles des pots de fleurs par du sable humide permet d'entretenir les végétaux sans offrir le gîte aux moustiques.

À vous de jouer : plus d'eau pour les moustiques

Alors, si vous êtes dans cette situation, ne tergiversez pas, car la façon la plus efficace et radicale de se protéger de ces nuisances, **c'est ranger, curer, protéger, couvrir (toiles moustiquaires) ou évacuer les eaux stagnantes. Ou mieux encore, chaque fois que possible, supprimer physiquement ces gîtes.**

Pour en savoir plus :

<http://www.albopictus.eid-med.org>

<http://www.ars.paca.sante.fr/Moustique-tigre-comment-se-p.156934.0.html>



Recensement des jeunes

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il faut alors se faire recenser à la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire :

<http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Transports/Permis-de-conduire>

Rentrée des classes

La rentrée des classes aura lieu le Jeudi 1er Septembre

A l'école maternelle (60 enfants)

Mme Dou et Mme Michaut, accompagnées de leurs ATSEM, Annie et Sylvie, accueilleront :

- 20 élèves en Petite Section,
- 18 élèves en Moyenne Section,
- 22 élèves en Grande Section.

A l'école élémentaire (84 enfants)

La répartition des classes sera la suivante :

Mlle Asoni :	10 CP + 10 CE2
Mme Gabiron :	21 CE1
M. Alberti :	7 CE2 + 14 CM1
M. Pelissier :	22 CM2

Rappel des horaires		École maternelle	École élémentaire
Matin	Ouverture du portail	8h35	8h40
	Entrée en classe	8h45	8h50
	Sortie	11h45	11h50
Après-midi	Ouverture du portail	13h35	13h40
	Entrée en classe	13h45	13h50
	Sortie	16h00	16h05
	Nouvelles Activités Périscolaires*	16h00 à 17h00	16h05 à 17h05

* Le lundi, mardi et jeudi

Liste des assistantes maternelles

Virginie AZEMA	Chemin des Garrigues	Tel: 06 10 61 87 26
Cindy DIAZ	11 Place Jean Moulin	Tel : 04 68 22 77 90
Mam Les p'tites fripouilles	20 rue des Cortalets	Tel : 07 68 26 33 76
Rose-Marie PAGES	8 place Jean Moulin	Tel : 06 83 24 53 99
Thérèse SANCHEZ	4 rue des Corbières	Tel : 06 71 46 78 73
Emilie TOMAS	20 rue des Cortalets	Tel : 06 21 40 40 46

Elections

Voter, c'est exercer sa responsabilité de citoyen en participant à la vie démocratique de votre ville et de votre pays. Pour voter à Ortaffa en 2017, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la ville **au plus tard le 31 décembre 2016.**

Travaux non autorisés

Respect des règles d'urbanisme en vigueur

Vous encourez des sanctions si vous effectuez des travaux, même de faible importance, sans autorisation ou non conformes à une autorisation.

Dans un tel cas, l'administration dresse et transmet un procès-verbal au Procureur de la République. Un tiers peut également introduire une action en justice s'il juge que vos travaux lui causent un préjudice.

Toutefois, s'il s'avère que les travaux effectués en infraction sont conformes aux règles d'urbanisme en vigueur, vous pourrez obtenir une autorisation d'urbanisme en régularisation administrative : il vous suffit d'en faire la demande auprès de la mairie.

En cas d'infraction non régularisable le tribunal correctionnel peut condamner les contrevenants à une amende d'un montant pouvant atteindre 6 000 € par mètre carré de surface construite ou démolie ou, dans les autres cas, une amende de 300 000 €, ainsi qu'à la démolition des ouvrages créés, et la remise en état des lieux.

Par ailleurs, vous risquez une sanction administrative : pour une construction non autorisée ou non conforme, le certificat de conformité ne vous sera en effet pas délivré. Or, si vous décidez de vendre votre bien immobilier, ce certificat pourra vous être demandé par l'acquéreur.



Parking du Souvenir

Travaux d'agrandissement

Les travaux d'agrandissement du Parking du Souvenir, face à l'école élémentaire, ont commencé en juillet. Ils seront terminés d'ici La Toussaint.

Le **nouveau parking comportera 85 places** et sera **équipé de caméras de vidéo-protection** afin de protéger les véhicules en stationnement des vols et actes de vandalisme.

Le parvis de l'école sera sécurisé conformément au Plan Vigipirate.

Les enfants pourront aller à l'école en mode « doux » (à pied et à vélo) et les automobilistes accéderont au parking par une autre entrée qui permettra de fluidifier la circulation dans cette zone.

Le plan, établi par le bureau d'études et retenu par le Conseil municipal, est visible en Mairie.

Brûlage de végétaux - Réglementation

Le brûlage de végétaux est soumis à autorisation auprès de la mairie.

Les particuliers comme les professionnels sont soumis à cette autorisation.

La déclaration s'effectue selon deux procédures :

- soit en mairie, en remplissant préalablement le formulaire suivant : http://www.mairie-ortaffa.fr/media/scan1449_022771500_1449_12112014.pdf
- soit directement sur internet en allant sur le site lien suivant : <http://www.autorisation-brulage66.com>

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de la note d'information concernant le brûlage des végétaux. Tout manquement à la réglementation entraînera des sanctions allant jusqu'à 135 euros d'amende sans compter les risques d'incendie si non respect des prescriptions.

http://www.mairie-ortaffa.fr/media/scan1448_098756200_1453_12112014.pdf

Nous comptons sur vous.



FESTA MAJOR d'ORTAFFA

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016



PROGRAMME

SAMEDI

- 19h30** - Repas commun dans la cour de l'école élémentaire
21h30 - Soirée dansante animée par le groupe « Dance Sing »

DIMANCHE

- 9h30** - Messe célébrée par l'abbé Roquefort accompagnée par TUTTI CANTI
10h45 - Concert de la chorale TUTTI CANTI à l'église Sainte Eugénie
17h00 - Ballada de sardanes avec la COBLA NOVA GERMANO sous le clocher

Concours Photo

Depuis le 15 avril dernier et jusqu'au 1er octobre 2016, la FREDON Languedoc-Roussillon organise un concours photographique.

Ouvert à toutes et tous, ce concours promet de nombreux lots à gagner tels qu'un séjour dans une commune sans pesticides, des nichoirs, etc. **Le concours concerne les « Mauvaises herbes ? Quand la nature vient embellir la ville... »**. Il s'agit de mettre en avant leur place dans l'espace urbain, comment vous les percevez dans votre cadre de vie, usages, paysages... Aucune limitation de styles, genres, noir et blanc, couleurs, ... Les photomontages ne sont pas autorisés. Les photos seront exemptes de signature, copyright ou logo.

Comment participer ?

Chaque participant transmet une seule photographie par email à :

concours.fredonlr@orange.fr entre le 15 avril 2016 et le 1er octobre 2016 (23h59) sous forme numérique (format HD au moins supérieur à 1,5 Mo et ne pas dépasser 10 Mo).

http://www.fredonlr.com/zna/actu_Zna.html



Ortaffa en photos

« L'été des régions Wikipédia »

Wikipédia propose jusqu'au 21/09/2016 « l'été des régions Wikipédia ». Nous avons rajouté une dizaine de photos de la commune. Vous pouvez, vous aussi, profiter des vacances pour photographier la richesse et la beauté de notre territoire !

Grâce à vous, des centaines de millions de personnes à travers le monde pourront découvrir le charme de notre beau village.

<http://etedesregions.wikipedia.fr/>



Baignade interdite dans le Tech : Rappel de sécurité

Les chaleurs parfois caniculaires de l'été incitent au rafraîchissement. Aussi est-il bon de rappeler à tous les habitants ou estivants du secteur que la baignade est interdite dans le Tech jusqu'à la mer.

<http://www.eau-tech-alberes.fr/articles-2/56-114-qualite-de-leau-et-sources-de-pollution/>



Théâtre de l'Olibède

Pourquoi faire du théâtre

Pour Soi

Le comédien incarne un personnage avec sa voix, son corps, sa sensibilité, son imaginaire.

Pour mieux jouer, le comédien doit prendre conscience :

- de sa personnalité, de son fonctionnement et de son image (qu'est-ce que je renvoie, qu'est-ce que ma voix, mon corps racontent)
- de ses sensations et de sa mémoire auditive, olfactive, ... (qui suis-je, quel est mon vécu, qu'est-ce que je ressens)
- de son imaginaire (comment m'utiliser au mieux pour servir l'histoire)

Pour ses partenaires

Le théâtre est une discipline de groupe.

Jouer c'est à la fois :

- sortir de « sa bulle » par un travail d'écoute et de disponibilité à l'autre (qui es-tu, que veux-tu), par un travail de confiance et de partage (qu'est-ce que tu me renvoies, que peut-on faire ensemble)
- découvrir le personnage que l'on interprète (qu'est-ce que je retrouve ou désapprouve en lui)
- pénétrer dans l'univers d'un auteur par le biais du texte (qu'est-ce qu'il veut dire, comment l'exprime-t-il). L'acteur doit exister sur scène à travers les mots d'un autre. Pour cela, il doit se les approprier et faire corps avec.

Pour les autres

Le théâtre n'existe que par le désir de se produire devant un public. Le jour de la représentation, l'acteur est confronté à un troisième œil : le spectateur qu'il doit séduire.

Tout le temps des répétitions, c'est le metteur en scène qui joue ce rôle.

Cette relation triangulaire est un reflet de notre rapport au monde.

Pour la vie

Parce que le théâtre est une reproduction du réel, il offre un espace privilégié et unique pour aborder la vie. C'est une sorte de laboratoire où l'on peut tout expérimenter sans risquer trop parce que : « c'est pour de faux ! ».

La pratique théâtrale donne au comédien des outils qu'il saura réutiliser plus tard puisqu'il les aura découverts sur scène. Elle développe l'autonomie et l'envie d'être acteur de sa propre vie.

Nouvelle saison

Au terme de six mois de travail avec notre nouveau professeur et metteur en scène, Catherine Laurent, le groupe s'est enrichi de nouveaux comédiens débordant d'enthousiasme. Nous repartons pour une saison que nous clôturerons par un spectacle où chacun pourra s'exprimer selon ses capacités et ses désirs.

Il n'est pas trop tard pour y participer : rejoignez-nous **le premier jeudi de septembre** si vous voulez partager cette aventure avec nous.

Pour plus de renseignements contactez :

Nadine Arnoux	06 85 72 56 99
Viviane Caubel	06 08 61 93 14
Danielle Figières	04 68 37 91 84

Club Amitiés Loisirs

Des animations préparées avec soin

Le Club reprendra ses activités le jeudi 22 septembre 2016.

Des animations préparées avec le plus grand soin, afin de ravir au mieux ses adhérents et participants vous attendent :

- Loto avec des nouveaux lots et des surprises
- Goûter gourmand
- Repas
- Sorties et visites
- Après midi récréative

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, ambiance chaleureuse et conviviale assurée.

La présidente, Blanche LLONG

Cami Rando

Compte rendu d'activités et projets

La saison 2015/2016 a été bien remplie.

Cami Rando a proposé à ses adhérents des randonnées 3 fois par semaine.

Ont été organisées également une sortie randonnée/repas d'une journée le vendredi 13 mai à Estartit en Espagne et une sortie de 4 jours du 11 au 14 juin à Prullans.

Les participants ont pu y découvrir la Sierra del Cadi et le parc naturel du Cadi-Moixero en Catalogne espagnole.



Le 24 juin 2016, les adhérents se sont réunis à Notre Dame de Consolation pour le traditionnel repas de fin de saison après une randonnée en matinée sur les hauteurs de Collioure. La saison 2015/2016 a pris fin le 28 juin 2016. Cami Rando reprendra son activité le lundi 5 septembre 2016. Les inscriptions pour l'adhésion à Cami Rando pour la saison 2016/2017 seront ouvertes début septembre 2016.

Comme d'habitude, les animateurs profiteront des 2 mois de vacances pour effectuer quelques reconnaissances afin que soient proposées des randonnées avec un maximum de sécurité.

Notre site : <http://camirando.blogspot.com/>

A bientôt sur les sentiers

Le Bureau

Les petits doigts d'Ortaffa

Activités cartonnage et couture

Après quelques mois de fonctionnement et une mise en route laborieuse, l'association a enclenché sa vitesse de croisière. Toujours animé par Danielle Meilant, le cartonnage bat son plein.

Mais cela ne suffisait pas à ces petits doigts, et c'est tout naturellement qu'a été ajoutée l'activité couture, animée de main de maître par la Présidente, Marie Claude Rouillé.

Et tout ceci dans une très bonne ambiance au sein du groupe.

Pour clôturer la première saison, une soirée bowling suivie d'un repas crêpes a démontré que ces petits doigts ne cessent de s'agiter.



Pour preuve, l'exposition organisée le 2 juillet, toute la journée. Les nombreux visiteurs ont pu apprécier les œuvres présentées. Que ce soit en carton, ou en couture. Les nombreux lots présentés pour la tombola ont fait le bonheur de beaucoup de participants. Lors du tirage au sort, qui a précédé le pot de l'amitié, la présidente a remercié toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de ce moment de convivialité, et de cette journée qui a dépassé tout ce qu'en attendaient les adhérentes. Cette journée a suscité des vocations qui déboucheront sur des nouvelles adhésions à la rentrée prochaine.

Le 2ème adjoint de la commune a félicité l'association pour le travail accompli, et l'a fortement conseillée de continuer dans le même esprit.

Ambiance d'ateliers

Rentrée 2016

L'association vous propose les activités suivantes :

1. **Un atelier tissage** pour découvrir cette technique artisanale qui vous apportera détente, contact avec la matière, découverte et enrichissement personnel.
2. **Un atelier reiki** (énergie universelle) formation sur 4 niveaux ou soin personnel.
3. **Un atelier de peinture** pour aller à la découverte de la couleur, de la trace laissée sur le papier, la toile, le verre, ... pour laisser votre imagination vagabonder.
4. **Un atelier lectures intuitives** et ennéagramme pour savoir ce dont vous avez besoin et pourquoi.

Ateliers pour enfants et adultes

Abonnement à l'association : 15€ pour l'année

Tarif horaire des ateliers : 10€ (abonnés) 20€ (non abonnés) 8€ enfants.

Retrouvez nous sur ambiancedateliers.fr ou au 06 22 98 51 73 pour plus de renseignement.

Plaisir Musique

Nouvelle association

Le but de cette association est d'enseigner la guitare dans le partage et le plaisir.

Sans obligation de connaître le solfège, tous les styles peuvent être abordés : folk, pop, blues, flamenco, classique.

Vous avez la possibilité de prendre les cours à votre domicile.

Pour tout renseignement téléphoner au :
06/29/83/61/73.

Yoga

Association Fleur de Lotus

Les cours reprennent le **mercredi 5 octobre de 18h00 à 19h30.**

Pour tout renseignement, appelez **Isabelle** au :
06 23 33 66 15.

Bel été et venez nombreux.

A bientôt

L'Albérienne

Bonnes conditions de pêche sur notre secteur

Pour l'AAPPMA l'Albérienne la première partie de l'année se termine. La nouvelle équipe issue des élections de novembre dernier a continué son action afin de garantir de bonnes conditions de pêche sur notre secteur.

Dans les ruisseaux du massif de l'Albera, 40 000 alevins ont été déversés afin d'essayer de reconstituer les cheptels qui sont au plus bas suite aux conditions catastrophiques des dernières années.

L'AAPPMA avec la collaboration de la Fédération va mettre en place un suivi piscicole scientifique afin de savoir si la truite peut encore persister dans ces mi-



Au niveau de la 2ème catégorie sur le Tec nous avons procédé aux traditionnels déversements de truites adultes à Ortafà, Elna et Argelers.

Enfin nous avons organisé deux manifestations pour les enfants de 6 à 12 ans Sur le parcours de pêche loisir d'Ortafà.: Le 16 avril 39 enfants ont participé. Le 21 mai 14 enfants seulement sont venus malgré le très beau temps : de nombreuses truites on fini au bout des lignes. Nous remettons ça à l'automne.



Un grand merci aux collectivités locales qui nous aident financièrement et aux nombreux bénévoles de l'Association qui mettent en œuvre toutes ces actions.

Pour tous renseignements pour Ortafà notre administrateur est Jacques Leriche : adressez vous à lui. Il est toujours disponible et prêt à vous aider.

Bon été à tous.

Le président : Alain Crespi

Association Informatique du Vercol (A.I.V)

Reprise des ateliers, après les vacances d'été à partir du **Lundi 12 Septembre 2016**.

Au programme :

- Photo : découverte de l'appareil photo numérique, apprentissage photo et retouche
- Montage, paramétrage et maintenance d'un PC
- Bureautique, Internet et Skype : traitement de textes, tableur, présentations animées.
- Généalogie : découverte et recherches, puis réalisation d'un arbre généalogique.

Les cours se dérouleront à la Maison des Associations, rue des Ecoles, près de la Mairie.

Pour tout renseignement, s'adresser au Président, Mr Hartmann, au : 04.68.22.45.42 ou 06.13.83.43.25 ou and.hart@sfr.fr



Association des anciens combattants

**PRISONNIERS DE GUERRE - COMBATTANTS ALGERIE – TUNISIE – MAROC – T. O. E - MISSIONS EXTERIEURES
VICTIMES DE GUERRES - Comité du Souvenir Français d'Ortaffa - Croix-Rouge Française**

8 mai 2016 : Recueillement dans le Souvenir

C'est avec émotion que les participants au 71ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945, ont rendu hommage à ceux qui sont tombés au Champ d'Honneur pour la Liberté, et à toutes les victimes de guerre.

8 h 30 : Accueil de la Flamme de la Liberté à Elne par R. COSTE, Claude SALONI et M. MONTSERRAT, porte drapeaux ;

10 h 30 : le cortège, avec les porte-drapeaux, les sapeurs pompiers d'Elne, le Conseil Municipal, ainsi que celui des jeunes, les enfants, accompagnés par une honorable assistance, s'est rendu au Monument aux Morts.

La flamme de la Liberté, venue de Banyuls sur mer, deuxième stèle des évadés de France, a été mise en place par M. MONTSERRAT et R. COSTE.



La lecture du Message du Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, Monsieur J-M TODESCHINI, par Raymond PLA, Maire.

Le bouquet tricolore présenté par A. BOLDYREFF a été déposé par le Maire du conseil municipal des jeunes, A. RAPPELIN, le 2ème adjoint, J. MALLEA et Claude SALONI, président de la Section AC. PG. CATM, du Comité du Souvenir Français.

A l'appel des noms, chaque enfant a déposé la fleur du Souvenir et de la Mémoire.

Après la sonnerie « aux Morts », jouée par le clairon W. COLLET, les enfants, sous la direction de leurs professeurs des écoles, M. ALBERTI et C. PELISSIER ont chanté la Marseillaise, avec les participants.

Une minute de silence a été observée devant la stèle et les plaques Souvenir de la Section et du Souvenir Français, où 120 noms d'anciens combattants, de veuves, de victimes de guerre de toutes les générations du feu sont inscrits.

Récompenses

Salle du conseil municipal, il a été ensuite procédé à la remise des diplômes et des médailles de la Flamme de la Liberté à M. MONTSERRAT, par le Maire, et à L. FOIXET, par le président de la Section AC. PG. CATM et du Comité du Souvenir Français.

Après les remerciements aux porte-drapeaux et l'assistance, un apéritif offert par la municipalité, a été préparé et servi par nos élus.

On notait la présence de :

M. VANDELLOS, représentant J.TURELL, présidente de la Croix-Rouge Française 66, E. MONNE, secouriste, G. FABRE, ancien directeur de l'école élémentaire, B. LLONG, présidente du club Amitiés Loisirs et F. BOLDYREFF membre du Bureau.

Un hommage émouvant dans le Souvenir

Les cérémonies du Souvenir, marquées par un touchant hommage, se sont déroulées en présence de R. PLA, Maire, de D. DUMEZ, vice-président du Comité du Souvenir Français d'Armentières et garde d'honneur du cimetière national de Notre Dame de Lorette, avec la participation de 25 élèves des CM 1 de l'école élémentaire, accompagnés par M. ALBERTI, professeur des écoles, de six porte-drapeaux et 26 personnes.



La messe du Souvenir et de la Mémoire à l'intention des Morts pour la France et les victimes de guerre, particulièrement pour ceux tombés en Indochine, pour ceux qui ont rallié le Général de Gaulle à son appel du 18 juin 1940, ainsi que pour toutes les victimes du terrorisme, a été célébrée par l'Abbé R. ROQUEFORT, membre du Souvenir Français du village et rehaussée par l'ensemble vocal local. Aux Monuments aux Morts, le Maire a donné lecture du Message de J.-M. TODESCHINI, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, à l'occasion de la journée nationale des Morts pour la France en Indochine et l'Appel Historique du 18 juin 1940 a été lu par le professeur des écoles M. ALBERTI.

Le bouquet tricolore présenté par A. BOLDYREFF a été déposé par le Maire, D. DUMEZ et A. HODY, vice-présidente du Comité du Souvenir Français d'Ortaffa.

Après l'appel des noms par Claude SALONI, et le dépôt de la fleur du Souvenir par les élèves, ceux-ci ont chanté la Marseillaise, sous la direction de leur professeur des écoles.

Devant les plaques des AC. PG. CATM et du Souvenir Français, une minute de silence a été observée à la mémoire des 120 camarades et veuves décédés.

Salle du Combattant, après les remerciements, le pot de l'amitié a terminé cette journée collective du Souvenir et de la Mémoire. On notait la présence de B. LLONG, présidente du Club Amitiés Loisirs.

Fête Nationale du 14 juillet 2016

Le Maire, le Conseil Municipal, le Conseil Municipal des jeunes, le président des Anciens Combattants et le Bureau, le président du Comité du Souvenir Français et le Bureau,

Invitent les enfants des écoles, les enseignants, les présidents des associations, leurs adhérents, et toute la population, à assister aux cérémonies organisées à l'occasion du 14 juillet 2016.

- 10 h 30 : Départ du défile ;

- 10 h 45 : Message de Monsieur le Maire du 14 juillet, Dépôt de gerbe, Sonnerie aux Morts, Minute de silence, Marseillaise, minute de silence devant la Plaque Souvenir ;

- 11 h 10 : Salle du conseil municipal ou place du 8 mai 1945, remise de récompenses ;

- 11 h 35 : Apéritif offert par la Municipalité, distribution d'une friandise aux enfants présents au défile offerte par les Anciens Combattants et le Souvenir Français.

Merci d'avance pour votre participation.

Liberté – Egalité – Fraternité

Croix-Rouge Française

L'antenne de la Croix-Rouge Française remercie les généreuses personnes qui apportent pour les nécessiteux, vêtement, linge et divers, et leur en exprime toute sa gratitude.

Pour les dépôts de divers colis, s'adresser au 04.68.22.17.72.

Le Président, Claude SALONI

Que es això - Histoire et Vélo

Histoire et vélo

Le château d'Ortaffa a été construit sur un monticule avec vue sur le Tech et la plaine. Cette immense bâtisse était protégée par un rempart et quatre tours. Il n'en reste que deux aujourd'hui, dont une en très bon état. Une grande terrasse se situe à l'Est face à l'église.

La partie centrale du château a été entièrement réhabilitée et restaurée, assurant ainsi la sauvegarde de ce patrimoine faisant la joie de nombreux visiteurs venus découvrir ce trésor Catalan. C'est un ancien Palais épiscopal des Evêques d'Elne (XIIème et XIIIème siècles). Il date de 1171.

Revenons au décès de Ramon d'Ortaffa en 1660. Auparavant, la fille de Ramon épouse Alexandre du Vivier. Cette famille aura en charge la seigneurie d'Ortaffa. En 1672 la Hollande augmente les tarifs douaniers sur les produits importés de France. Ce n'est pas du goût du Roi de France, Louis XIV, qui lui déclare la guerre. Prétexte pour montrer à son voisin qu'il possède la plus grande armée maritime d'Europe.

A cette occasion, le vice-roi de Catalogne Sud San-Germain veut reconquérir le Roussillon.



Il pénètre en Catalogne Nord en 1674. La bourgeoisie roussillonnaise supporte mal le traité des Pyrénées. Beaucoup de nobles partent vivre en Catalogne Sud et pactisent avec les envahisseurs. Des complots contre le Roi de France existent en Roussillon, ils sont découverts. Les principaux personnages compromis sont torturés, exécutés et dépecés. Parmi eux se trouve le nouveau seigneur des Cluses (route du Perthus) Francesc Puig i Terrats, avocat au conseil souverain de Perpignan. Il est condamné à mort. Ses biens sont attribués à un fidèle du Roi de France Alexandre du Vivier d'Ortaffa, colonel du régiment de cavalerie « Royal Roussillon » en 1675. Ses descendants conserveront tous les biens jusqu'en 1789.



L'église d'Ortaffa est construite sur des vestiges de l'époque Romaine autour de 1145 selon les archéologues. Elle est dédiée à Sainte Eugénie. Elle se compose d'une nef et abside semi-circulaire décorée de grands arcs aveugles. Elle abrite un retable baroque du XVIIIème et un grand christ du XVIème en carton polychrome. Fait curieux à Ortaffa, l'église et le château sont éloignés l'un de l'autre et construits sur un petit tertre. En général les deux édifices construits en Roussillon forment un ensemble fortifié comprenant château et église. Pourquoi il en est ainsi ? Au XVIIème on dénombre 145 habitants à Ortaffa. Les terres labourables sont la propriété de nobles ou riches bourgeois exempt d'impôts. Sur 700 « ayminades » (42000 ares) de terre, 30 seulement sont irrigables. A partir du XIXème la culture maraîchère se développe intensivement. Les habitants vivent mieux. La surface horticole, arboricole et viticole est en augmentation ce qui permet de faire des transactions commerciales améliorant les revenus des producteurs.

Le blason d'Ortaffa. D'expression héraldique « de sable aux deux faces d'or au chef du même chargé de trois losanges du champ sable ». Face qualifie l'écu et les figures divisées horizontalement en un nombre pair de parties égales. Or est la couleur jaune et sable la couleur noire. Le chef est la partie supérieure de l'écu où figurent les trois losanges noirs. En clair, le blason d'Ortaffa est celui de la famille OMS, famille roussillonnaise très importante au cours de l'histoire. On trouve ces couleurs sur les blasons de Montescot et de Villelongue Dels Monts. Particularité, celui d'Ortaffa est toutefois différent car il possède les trois losanges noirs sur la partie supérieure.



Jo. Tubert, un cycliste du terroir.

Ce journal est le vôtre. Des idées de rubriques ou d'articles? Vous pouvez contacter la commission communication en mairie d'Ortaffa ou par courriel. Le comité de rédaction se réserve le droit de publication.

Courriel : contact@mairie-ortaffa.fr - Site de la mairie d'Ortaffa : www.mairie-ortaffa.fr

Directeur de publication : Raymond PLA

Rédaction : Nadine ARNOUX, Mathieu BAIGES, Julie BALLANEDA, Claude CHAPRON, Anne DABASSE, Gilles FABRE, Danielle FIGUERES, Jacky MALLEA, Raymond PLA, Joseph TUBERT, Jean-Marc VIDAL.

Commission communication : Anne DABASSE, Nadine ARNOUX, Mathieu BAIGES, Danielle FIGUERES, Jean-Marc VIDAL.

Conception et réalisation : Anne DABASSE